

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2023-076

PUBLIÉ LE 25 AVRIL 2023

Sommaire

73_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations / DDETSPP Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Savoie

73-2023-04-25-00002 - Arrêté portant délégation de signature de M. Thierry POTHET, Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (2 pages)

Page 3

73_DDETSPP_Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la
Protection des Populations

73-2023-04-25-00002

Arrêté portant délégation de signature de M.
Thierry POTHET, Directeur départemental de
l'emploi, du travail, des solidarités et de la
protection des populations



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités et de la
protection des populations (DDETSPP)

**Arrêté portant délégation de signature de M. Thierry POTHET,
Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des
populations**

**Le Directeur départemental
de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations**

Vu le code de la consommation, notamment ses articles L.522-1, L.522-5, L.522-6, L.522-9-1 et R.522-1 ;

Vu le code de la propriété intellectuelle, notamment ses articles L.731-1 à L.731-4 ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L.2151-3, L.3116-2, L.4271-2, L.5421-13 et L.6432-3 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, ses articles L.314-14 et L.347-2 ;

Vu le code de commerce, notamment ses articles L.470-1, L.470-2 et R.470-2 ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Thierry POTHET directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Savoie à compter du 1^{er} avril 2021 ;

Vu l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Pascal BERNIER directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Savoie à compter du 1^{er} avril 2021 ;

Vu l'arrêté de la Première ministre de l'Intérieur et des outre-mer du 5 avril 2023 portant nomination de Mme Delphine THERMOZ directrice départementale adjointe de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Savoie, à compter du 24 avril 2023 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

M. Thierry POTHET, autorité administrative chargée de la concurrence et de la consommation au sens des articles L.522-1, L. 522-5, L.522-6, L.522-9-1 et R.522-2 du code de la consommation, compétent pour prononcer les amendes administratives et proposer les transactions administratives dans les conditions prévues aux articles L.522-1 à L.522-10 du même code, donne délégation en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Delphine THERMOZ et à M. Pascal BERNIER, directeurs départementaux adjoints, et à Mme Catherine MARCONNET, Chef du pôle concurrence, consommation et répression des fraudes, à l'effet de prendre toute décision en application des mêmes dispositions.

Article 2 :

M. Thierry POTHET, autorité administrative chargée de la concurrence et de la consommation au sens des articles L.470-2 et R.470-2 du code de commerce, compétent pour prononcer les amendes administratives dans les conditions prévues par ces mêmes dispositions, donne délégation en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Delphine THERMOZ et à M. Pascal BERNIER, directeurs départementaux adjoints, et à Mme Catherine MARCONNET, Chef du pôle concurrence, consommation et répression des fraudes, à l'effet de prendre toute décision en application de ces dispositions.

Article 3 :

La décision du 1^{er} avril 2021 portant délégation de signature de M. Thierry POTHET est abrogée.

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Savoie.

Fait à Chambéry, le 25 avril 2023

Le Directeur départemental,

Signé : Thierry POTHET